

La Société financière IGM tient sa Journée des investisseurs le 5 décembre 2023 et annonce ses objectifs à moyen terme

WINNIPEG (Manitoba) – Le 5 décembre 2023 – La Société financière IGM Inc. (« IGM » ou la « Société ») (TSX : IGM) tient aujourd’hui sa Journée des investisseurs, où elle exposera en détail ses stratégies, ses grandes initiatives et les facteurs clés de son rendement financier.

« Au cours des trois dernières années, nous avons travaillé à remodeler la Société financière IGM, a déclaré James O’Sullivan, président et chef de la direction, Société financière IGM. Aujourd’hui, notre entreprise se compose de trois sociétés de gestion de patrimoine bien positionnées et de trois sociétés solides de gestion d’actifs. Chacune d’elles est dirigée par une équipe de direction efficace qui s’acquitte avec succès de son mandat stratégique. Cette nouvelle configuration place notre entreprise en position de croissance. »

M. O’Sullivan a indiqué qu’IGM annoncera ses objectifs à moyen terme, dont son objectif financier consistant à augmenter le bénéfice par action (BPA) ajusté de plus de 9 % au cours des cinq prochaines années. « La solidité de nos entreprises et les équipes très talentueuses qui les dirigent nous donnent confiance dans notre capacité à atteindre nos objectifs à moyen terme. »

Cette Journée des investisseurs comprendra des exposés ainsi que des périodes de questions avec des membres de la haute direction de la Société financière IGM et de ses unités des placements stratégiques, notamment :

- James O’Sullivan, président et chef de la direction, Société financière IGM
- Damon Murchison, président et chef de la direction, IG Gestion de patrimoine
- Luke Gould, président et chef de la direction, Placements Mackenzie
- Keith Potter, vice-président exécutif et chef des services financiers, Société financière IGM
- Gregory J. Fleming, président et chef de la direction, Rockefeller Capital Management
- Michael Katchen, cofondateur et chef de la direction, Wealthsimple
- Yimei Li, chef de la direction, China Asset Management Co.
- Stuart Waugh, associé directeur, Northleaf Capital Partners

Renseignements sur la webémission

La webémission débutera à 8 h 30 et se terminera peu après 12 h (HE). Pour vous inscrire à la webémission en direct, rendez-vous sur la page [2023 Journée des investisseurs \(igmfinancial.com\)](https://igmfinancial.com). Vous y trouverez également l’ordre du jour et les présentateurs.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué, à l’exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l’expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d’aider le public à comprendre la situation financière et les résultats opérationnels de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l’information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d’autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les

priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des éclosions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Veillez noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Veillez aussi examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des risques et des incertitudes associés aux activités de la Société et des facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, veuillez vous reporter aux documents d'information de cette dernière. Ces documents ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont accessibles à l'adresse www.sedarplus.ca.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Ce contenu contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des ratios non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, ils pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures et ces ratios sont utilisés afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes en placement des mesures additionnelles pour évaluer le rendement.

Les mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s’y limiter, le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice net ajusté », le « bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat », le « bénéfice ajusté avant intérêts et impôt » (le « BAII ajusté »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente »). Ces mesures ne tiennent pas compte des autres éléments qui sont non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d’exploitation d’une période à l’autre. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l’ensemble des flux de trésorerie.

Les ratios non conformes aux normes IFRS comprennent ce qui suit :

Ratio	Numérateur	Dénominateur
Bénéfice ajusté par action (BPA ajusté)	Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation, après dilution
Rendement (rendement ajusté) des capitaux propres (RCP et RCP ajusté)	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle
Rendement des capitaux propres (rendement ajusté des capitaux propres), compte non tenu de l’incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle et de l’incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l’impôt

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

La Société financière IGM Inc. est l’une des principales sociétés diversifiées de gestion de patrimoine et d’actifs au Canada, dont le total de l’actif géré et de l’actif sous services-conseils était d’environ 224 milliards de dollars au 31 octobre 2023. Elle fournit une vaste gamme de services de planification financière et de gestion des placements afin d’aider plus de deux millions de Canadiens et Canadiennes à atteindre leurs objectifs financiers. Elle exerce ses activités principalement par l’entremise d’IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie. La Société financière IGM fait partie du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.igmfinancial.com/fr.

Pour tout complément d’information, prière de s’adresser à :

Relations avec les médias

Nini Krishnappa

647-828-2553

nini.krishnappa@igmfinancial.com

Relations avec les investisseurs

Kyle Martens

204-777-4888

Investor.relations@igmfinancial.com